

Juin  
2015



L'essentiel & plus encore

## L'Observatoire Economique et Social

### Note de conjoncture n°33

#### Volet 2 : Santé et accidents du travail

##### **Ralentissement de la baisse de la population protégée en maladie au régime agricole**

La diminution de la population protégée en maladie est la plus faible de la décennie (-0,3 %). Le contexte favorable de l'emploi pour les entreprises relevant du régime agricole contribue à la croissance des effectifs protégés en maladie au régime des salariés (+2,2 %). Cette évolution positive a presque intégralement compensé le repli tendanciel de la population protégée en maladie au régime des non-salariés (-3,0 %).

##### **En 2014, hausse importante des remboursements de soins de ville et recul des dépenses des cliniques privés**

Sur l'ensemble de l'année 2014, le nombre de patients affiliés au régime agricole ayant consommé des soins de ville diminue en rythme annuel de - 1,0 %. Ce recul résulte de la baisse continue du nombre de patients non-salariés (- 3,1%), alors que le nombre de patients salariés progresse de + 1,0 %.

Le nombre de patients pris en charge au titre d'une ALD diminue également (- 1,3 %) ; cette baisse est cependant nettement moins marquée qu'il y a un an (- 2,1 % en 2013).

Les dépenses de soins de ville du régime agricole augmentent de + 2,2 % (+ 1,2 % pour les non-salariés et + 3,5 % pour les salariés). Cette hausse est portée par les honoraires médicaux (+ 2,4 %), et plus spécifiquement les versements de rémunérations forfaitaires aux médecins, ainsi que par les versements d'indemnités journalières (+ 15,8 %). A l'inverse, les remboursements de médicaments diminuent (- 1,2 %). Cette baisse est moins forte en 2014, notamment en raison des versements liés aux nouveaux traitements de l'hépatite C.

Les montants remboursés pour les soins effectués en cliniques privées sont en baisse de - 1,3 %. La baisse est tirée par les frais de séjours en chirurgie (- 3,2 %), les remboursements de médicaments facturés en sus des séjours (- 10,8 %) et les frais d'hospitalisation à domicile (- 5,6 %).

##### **Progression des accidents du travail pour les salariés et les non-salariés agricoles en 2014**

En 2014, le nombre d'ATMP avec ou sans arrêt des salariés agricoles progresse de +2,4 %. Cette inflexion à la hausse provient de la reprise des accidents du travail (+3,4 %). L'augmentation des ATMP s'accompagne en outre d'une envolée du nombre de jours indemnisés (+5,3 %) à rapprocher du contexte favorable de l'emploi pour les entreprises relevant du régime agricole.

La baisse du nombre d'affiliés au régime des accidents du travail des exploitants agricoles se poursuit en 2014 (-1,1 %). En revanche, les ATMP reconnus des non-salariés agricoles augmente de +4,3 % en 2014.

|  |   |
|--|---|
| <i>Economie de la santé : personnes inscrites au RNIAM</i> .....                         | 2 |
| <i>Economie de la santé : Les patients et les remboursements en soins de ville</i> ..... | 3 |
| <i>Économie de la santé : Les remboursements de soins en cliniques</i> .....             | 6 |
| <i>Accidents du travail des salariés agricoles</i> .....                                 | 6 |
| <i>Accidents du travail des non-salariés agricoles</i> .....                             | 8 |

# Economie de la santé : personnes inscrites au RNIAM

## Avec - 0,3 % en 2014, le régime agricole connaît la baisse de ses effectifs la plus faible de la décennie

En Janvier 2015, 3,3 millions de personnes protégées au titre du risque maladie relèvent du régime agricole. Cette population se répartit entre les personnes relevant du régime des salariés (54,4 %) et celles relevant du régime des non-salariés agricoles (45,6 %).

Les personnes protégées en maladie au régime agricole représentent 5,1 % de la population totale en France métropolitaine.

Le régime agricole compte majoritairement des hommes. Ils représentent 54,3 % de la population protégée totale.

Au cours de l'année 2014, la population protégée au régime agricole diminue de -0,3 %, après une baisse de -1,6 % l'année précédente. Cette diminution résulte de la combinaison de deux mouvements inverses : une progression des effectifs au régime des salariés (+ 2,2 %) et un recul de ceux au régime des non-salariés (- 3,0 %).

## Tableau 1 : Evolution du nombre de personnes protégées en maladie par régime - RNIAM au 2 janvier 2015

| Régimes agricoles       | Effectifs en janvier 2015 | Répartition des effectifs en janvier 2015 | Evolution sur l'année (janvier 2015 / janvier 2014) |
|-------------------------|---------------------------|---|---|
| Régime des salariés     | 1 770 938                 | 54,4 %                                    | + 2,2 %   |
| Régime des non-salariés | 1 482 913                 | 45,6 %                                    | - 3,0 %   |
| <b>Total</b>            | <b>3 253 851</b>          | <b>100,0 %</b>                            | <b>- 0,3 %</b>                                      |

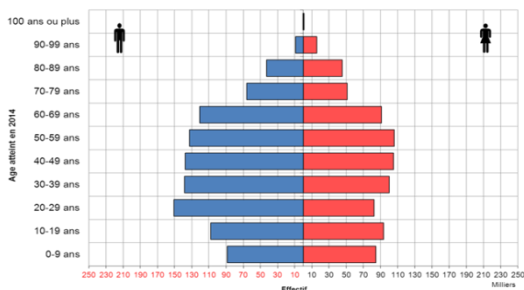
Source : MSA

## Tableau 2 : Evolution du nombre de personnes protégées en maladie par régime et par sexe – RNIAM au 2 janvier 2015

| Régimes agricoles       | Effectifs en janvier 2015 |                  | Evolution sur l'année (janvier 2015 / janvier 2014) |                |
|-------------------------|---------------------------|------------------|---|----------------|
|                         | Femmes                    | Hommes           | Femmes  | Hommes         |
| Régime des salariés     | 776 594                   | 994 344          | + 1,8 %   | + 2,4 %        |
| Régime des non-salariés | 708 900                   | 774 013          | - 3,7 %   | - 2,4 %        |
| <b>Total</b>            | <b>1 485 494</b>          | <b>1 768 357</b> | <b>- 0,9 %</b>                                      | <b>+ 0,3 %</b> |

Source : MSA

## Graphique 1 : Pyramide des âges des personnes protégées en maladie au régime des salariés agricoles en Janvier 2015



| Régime des SA   | % des effectifs selon tranche d'âge en 2014 | Evolution des effectifs 2014/2013 | Evolution 2013/2012 |
|-----------------|---|-----------------------------------|---------------------|
| Moins de 20 ans | 21%   | +1,3%                             | -0,6%               |
| De 20 à 39 ans  | 26%   | +4,1%                             | -0,8%               |
| De 40 à 59 ans  | 27%   | +1,4%                             | -0,5%               |
| 60 ans et plus  | 25%   | +1,7%                             | +1,3%               |
| <b>TOTAL</b>    | <b>100%</b>                                 | <b>+2,2%</b>                      | <b>-0,2%</b>        |

Source : MSA

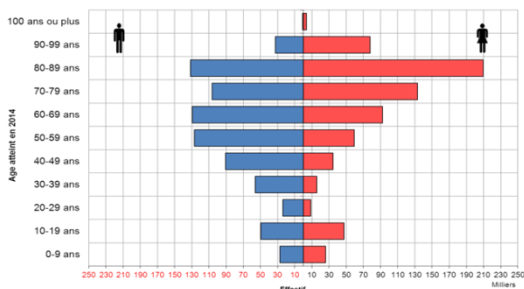
## Après plusieurs années de baisse, la population relevant du régime des salariés augmente

En 2014, les effectifs protégés en maladie progressent de +2,2 %, après -0,2 % l'année précédente. Cette croissance s'explique par une situation favorable de l'emploi en 2014 dans les entreprises relevant du régime agricole. Ce sont notamment les effectifs âgés de 20 à 39 ans qui contribuent le plus à la croissance de la population protégée dans ce régime (+4,1 %).

Le décret n°2013-1260 du 27 décembre 2013, assouplissant les conditions d'ouverture et de maintien des droits des assurances maladie-maternité-invalidité-décès, pourrait également être à l'origine de l'augmentation du nombre de personnes protégées, le maintien des droits aux prestations en nature étant passé de deux à trois ans.

L'âge moyen des personnes protégées en maladie au régime des salariés agricoles est de 42 ans. Les 60 ans et plus représentent 25,0 % de la population, les moins de 20 ans 21,1 %.

## Graphique 2 : Pyramide des âges des personnes protégées en maladie au régime des non-salariés agricoles en Janvier 2015



| Régime des NSA  | % des effectifs selon tranche d'âge en 2014 | Evolution des effectifs 2014/2013 | Evolution 2013/2012 |
|-----------------|---|-----------------------------------|---------------------|
| Moins de 20 ans | 10%   | -3,9%                             | -4,1%               |
| De 20 à 39 ans  | 7%  | -2,2%                             | -3,3%               |
| De 40 à 59 ans  | 21%   | -3,5%                             | -3,5%               |
| 60 ans et plus  | 62%   | -2,8%                             | -3,0%               |
| <b>TOTAL</b>    | <b>100%</b>                                 | <b>-3,0%</b>                      | <b>-3,3%</b>        |

Source : MSA

## Au régime des non-salariés agricoles, la baisse du nombre de personnes protégées en maladie ralentit

Le régime des non-salariés agricoles a la spécificité d'avoir une forte proportion de personnes âgées. En effet, les 60 ans et plus représentent 61,9 % de la population alors que seuls 10,2 % ont moins de 20 ans. L'âge moyen (62 ans) des personnes protégées en maladie au régime des non-salariés est ainsi supérieur de 20 ans à celui de la population protégée au régime des salariés agricoles.

Les femmes sont en moyenne plus âgées que les hommes (67 ans contre 58 ans).

Outre la structure démographique du régime, la diminution continue des personnes protégées au régime des non-salariés (-3,0 % en 2014) est liée à la baisse démographique des chefs d'exploitations et à l'évolution de l'activité des conjoints qui travaillent de plus en plus souvent hors du monde agricole. Sur l'année 2014, un ralentissement est toutefois observé, surtout dans la baisse des effectifs âgés de 20 à 39 ans (- 2,2 %). Il s'explique par la modération de la baisse du nombre de chefs d'exploitations depuis trois ans.

**Sigles :** RNIAM : Répertoire National Inter Régime des bénéficiaires de l'Assurance Maladie ; SA : Salariés agricoles ; NSA : Non-salariés agricoles

**Contact :** Vanessa GUERIN - DERS Mission Synthèses – [guerin.vanessa@ccmsa.msa.fr](mailto:guerin.vanessa@ccmsa.msa.fr)

**Télécharger les données au format Excel :**

## Economie de la santé : Les patients et les remboursements en soins de ville

### Poursuite de la baisse des effectifs pour le régime des non-salariés et hausse pour le régime des salariés

Comptabilisé en année complète mobile (ACM), le nombre de patients affiliés au régime agricole ayant consommé des soins de ville en 2014 diminue de -1,0 %. En 2013, ce recul était de -1,6 %, soit une moindre baisse de 0,6 point.

La diminution des effectifs de non-salariés (-3,1 %) est identique à celle de 2013. Pour les patients âgés de moins de 20 ans, le rythme d'évolution est également identique à celui de 2013. Les effectifs de patients âgés de 65 ans et plus reculent quant à eux légèrement plus vite qu'en 2013 (-2,3 % après -2,2 %). S'agissant des patients de la tranche d'âge 20-64 ans, si leur nombre diminue davantage que ceux des autres tranches d'âges, c'est, à l'inverse, à un rythme moins élevé qu'en 2013 (-4,1 % après -4,5 %).

Les effectifs des patients salariés augmentent de 1,0 % sur un an, les différentes classes d'âge progressant.

Le nombre de patients en ALD diminue de -1,3 % pour l'ensemble du régime agricole après une baisse de -2,1 % un an plus tôt. Ce recul concerne uniquement les non-salariés agricoles dont les effectifs en ALD diminuent de -2,3 % après -3,1 % en 2013.

Au régime des salariés, le nombre de patients en ALD augmente de +0,7 %. Cette hausse touche les patients âgés de moins de 20 ans et ceux âgés de plus de 64 ans.

Tableau 1 : Nombre de patients en année complète mobile (ACM) par régime et classe d'âge

|                          |                 | Evolution ACM fin décembre 2014 | Ecart par rapport à 2013 (en point) | Répartition par classe d'âge à fin décembre 2014 (en ACM) |
|--------------------------|-----------------|---------------------------------|-------------------------------------|---|
| <b>Régime Agricole</b>   | moins de 20 ans | -0,3%                           | 1,1 pt                              | 18%   |
|                          | 20-64 ans       | -1,2%                           | 1,0 pt                              | 45%   |
|                          | plus de 64 ans  | -1,2%                           | -0,3 pt                             | 37%   |
|                          | <b>Total</b>    | <b>-1,0%</b>                    | <b>0,6 pt</b>                       | <b>100%</b>   |
| <b>dont Non-Salariés</b> | moins de 20 ans | -3,9%                           | 0,0 pt                              | 11%   |
|                          | 20-64 ans       | -4,1%                           | 0,4 pt                              | 33%   |
|                          | plus de 64 ans  | -2,3%                           | -0,1 pt                             | 56%   |
|                          | <b>Total</b>    | <b>-3,1%</b>                    | <b>0,1 pt</b>                       | <b>100%</b>   |
| <b>dont Salariés</b>     | moins de 20 ans | 1,2%                            | 1,6 pt                              | 25%   |
|                          | 20-64 ans       | 0,5%                            | 1,3 pt                              | 56%   |
|                          | plus de 64 ans  | 2,2%                            | -0,9 pt                             | 19%   |
|                          | <b>Total</b>    | <b>1,0%</b>                     | <b>1,0 pt</b>                       | <b>100%</b>   |

Source : MSA

Tableau 2 : Remboursements de soins de ville du régime agricole à fin décembre 2014

| Prestations soins de ville suivant le champ de l'ONDAM | Cumul des montants (en millions d'euros) | Evolution ACM Taux corrigé des jours ouvrés (en %) |              |             | Contribution à l'évolution (en point) |                |               |
|--|--|--|--------------|-------------|---------------------------------------|----------------|---------------|
|  |  | Régime agricole                                    | Non-Salariés | Salariés    | Régime agricole                       | Non-Salariés   | Salariés      |
| Honoraires médicaux et dentaires                       | 1 039                                    | 1,5%   | 0,4%         | 2,8%        | 0,3 pt                                | 0,1 pt         | 0,7 pt        |
| <i>dont honoraires médicaux</i>                        | 917                                      | 2,4%   | 1,4%         | 3,7%        | 0,5 pt                                | 0,3 pt         | 0,8 pt        |
| <i>dont honoraires dentaires</i>                       | 123                                      | -4,7%  | -6,8%        | -2,6%       | -0,1 pt                               | -0,2 pt        | -0,1 pt       |
| Produits de santé                                      | 1 659                                    | -0,4%  | -2,4%        | 3,0%        | -0,1 pt                               | -1,0 pt        | 1,0 pt        |
| <i>dont pharmacie</i>                                  | 1 261                                    | -1,2%  | -3,5%        | 2,5%        | -0,3 pt                               | -1,1 pt        | 0,7 pt        |
| <i>dont produits de la LPP</i>                         | 398                                      | 2,3%   | 1,0%         | 4,7%        | 0,2 pt                                | 0,1 pt         | 0,3 pt        |
| Prescriptions hors produits de santé                   | 1 404                                    | 1,6%   | 1,0%         | 2,9%        | 0,5 pt                                | 0,3 pt         | 0,7 pt        |
| <i>dont auxiliaires médicaux</i>                       | 925                                      | 2,3%   | 1,8%         | 3,5%        | 0,5 pt                                | 0,5 pt         | 0,5 pt        |
| <i>dont laboratoire</i>                                | 185                                      | -1,7%  | -2,7%        | -0,1%       | -0,1 pt                               | -0,1 pt        | 0,0 pt        |
| <i>dont frais de transports</i>                        | 281                                      | 1,3%   | 0,1%         | 3,5%        | 0,1 pt                                | 0,0 pt         | 0,2 pt        |
| <b>Total soins de santé</b>                            | <b>4 102</b>                             | <b>0,8%</b>  | <b>-0,5%</b> | <b>2,9%</b> | <b>0,7 pt</b>                         | <b>-0,5 pt</b> | <b>2,3 pt</b> |
| Indemnités journalières (IJ)                           | 481                                      | 15,8%  | 108,5%       | 5,6%        | 1,5 pt                                | 1,7 pt         | 1,1 pt        |
| <b>Total Soins de ville</b>                            | <b>4 584</b>                             | <b>2,2%</b>  | <b>1,2%</b>  | <b>3,5%</b> | <b>2,2 pt</b>                         | <b>1,2 pt</b>  | <b>3,5 pt</b> |

Source : MSA

Sigles cités : ACM : Année complète mobile, ALD : Affection de longue durée

Contact : Sabrina Hidouche - DERS Prestations maladie – [hidouche.sabrina@ccmsa.msa.fr](mailto:hidouche.sabrina@ccmsa.msa.fr)

Télécharger les données au format Excel :

## Economie de la santé : Les remboursements en soins de ville

### Hausse des dépenses de soins de ville de +2,2 % pour le régime agricole

En rythme annuel corrigées des jours ouvrés, les dépenses de **soins de ville** du régime agricole augmentent de +2,2 % en 2014, après +0,3 % en 2013 (soit une hausse de +1,9 point).

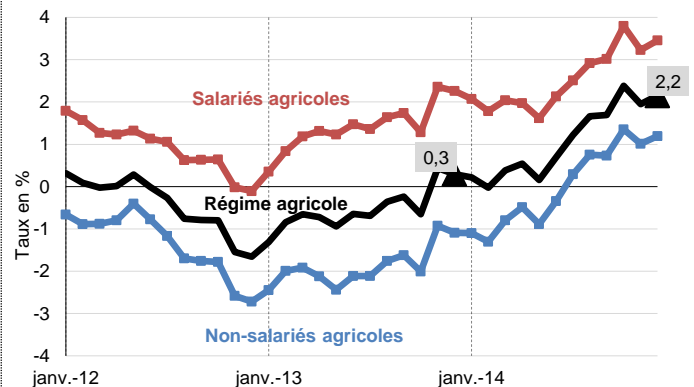
Cette progression résulte d'une augmentation des dépenses de soins de ville tant chez les salariés agricoles que chez les non-salariés agricoles.

Pour le régime des salariés agricoles, la hausse atteint +3,5 % après +2,3 % en 2013.

Pour le régime des non-salariés agricoles, l'évolution devient positive (+ 1,2 % vs - 1,1 % en 2013).

La reprise des remboursements de soins de ville, entamée en 2013, se confirme donc en 2014 : les évolutions des dépenses des soins de ville en 2014 sont supérieures aux évolutions enregistrées un an plus tôt, de +1,2 point chez les salariés agricoles et de +2,3 points chez les non-salariés agricoles.

### Graphique 1 : Evolution des dépenses de soins de ville par régime



Données en année complète mobile corrigées des jours ouvrés

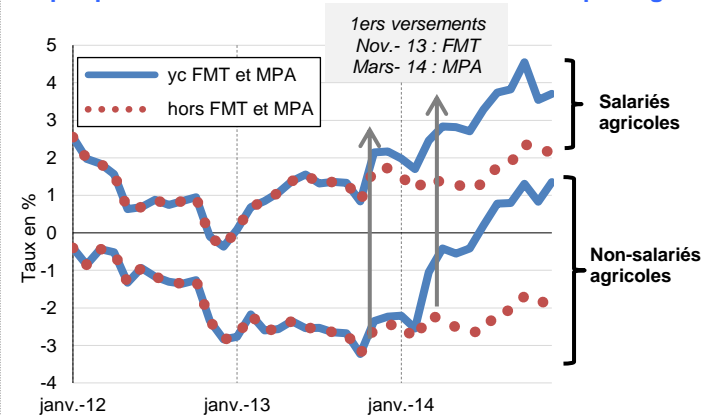
Source MSA

### Remboursements des honoraires médicaux : +2,4 % en données corrigées des jours ouvrés

En 2014, les remboursements des **honoraires médicaux** au régime agricole augmentent de +2,4 %, après une baisse de -0,4 % un an auparavant. Cette progression traduit une hausse de +1,4 % au régime des non-salariés agricoles et de +3,7 % au régime des salariés.

L'accélération des remboursements des honoraires médicaux résulte des versements du forfait médecin traitant (FMT) et de la majoration personnes âgées (MPA) dont les premiers versements ont eu lieu en novembre 2013 et mars 2014. Sans ces versements, quel que soit le régime, l'évolution des honoraires médicaux est moins importante : de 3,4 points (-2,1 % contre +1,4 %) pour les non-salariés agricoles et de 1,6 point (+2,1 % contre +3,7 %) pour le régime des salariés agricoles.

### Graphique 2 : Evolution des honoraires médicaux par régime



Données en année complète mobile corrigées des jours ouvrés

Source MSA

### Remboursements de la pharmacie et des petits appareils (LPP) : -0,4 % en données corrigées des jours ouvrés

Les remboursements de produits de santé (pharmacie et LPP) diminuent de -0,4 % en 2014. Cette baisse est imputable au régime des non-salariés dont les dépenses diminuent de -2,4 % alors que celles du régime des salariés agricoles augmentent de +3,0 %.

Les **remboursements de pharmacie** reculent moins fortement avec une évolution de -1,2 % après -3,6 % en 2013.

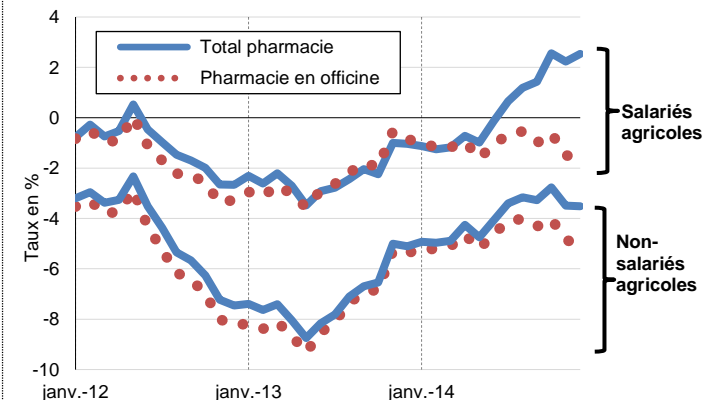
Cette reprise résulte de la progression des remboursements liés à la rétrocession hospitalière et notamment la montée en charge des médicaments pour traiter l'hépatite C.

Hors rétrocession hospitalière, l'évolution des dépenses de médicaments au régime agricole est de -3,8 % (au lieu de -1,2 %). Cette tendance concerne aussi bien les salariés agricoles (-1,7 % contre +2,5 %) que les non-salariés agricoles (-5,1 % vs -3,5 %).

En 2014, les remboursements des **produits de la LPP** du régime agricole augmentent de +2,3 % après +3,6 % en 2013. La hausse des dépenses de LPP ralentit tant chez les non-salariés agricoles

(+ 1,0 % après + 2,8 % en 2013) que chez les salariés agricoles (+ 4,7 % après + 5,2 % en 2013).

### Graphique 3 : Evolution des dépenses de pharmacie par régime



Données en année complète mobile corrigées des jours ouvrés

Source MSA

Sigles cités : FMT : Forfait médecin traitant, MPA : Majoration personne âgée

Contact : Sabrina Hidouche - DERS Prestations maladie – [hidouche.sabrina@ccmsa.msa.fr](mailto:hidouche.sabrina@ccmsa.msa.fr)

Télécharger les données au format Excel :

## Economie de la santé : Les remboursements en soins de ville

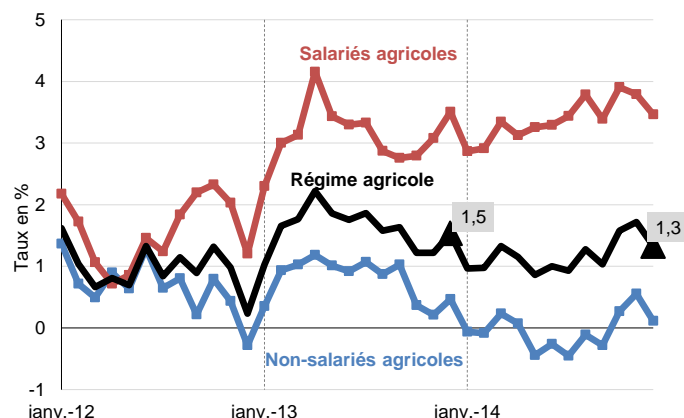
### Remboursements des prescriptions autres que les produits de santé : +1,6 % en données corrigées des jours ouvrés

La croissance des remboursements de soins réalisés par les **auxiliaires médicaux** s'établit en rythme annuel à +2,3 % au régime agricole, en baisse de -1,8 point par rapport à 2013. Leur activité (mesurée par le nombre de coefficients d'actes) progresse de +2,6 % après +1,5 %. Ce ralentissement reflète la fin de l'impact des revalorisations tarifaires des infirmiers et masseurs kinésithérapeutes intervenues en 2012.

Les dépenses de **biologie** du régime agricole baissent de -1,7 % après -1,9 % en 2013. Cette baisse est imputable au régime des non-salariés dont les dépenses reculent plus fortement (-2,7 %), les dépenses des salariés étant quasi stables (-0,1 %).

Les **frais de transports** augmentent de +1,3 % au régime agricole, un rythme proche de celui observé en 2013 (+1,5 %). Cette progression des dépenses est portée par la forte hausse au régime des salariés agricoles (+3,5 %), l'évolution des dépenses des non-salariés agricoles n'étant que de +0,1 %.

Graphique 4: Evolution des frais de transport par régime



Données en année complète mobile corrigées des jours ouvrés

Source MSA

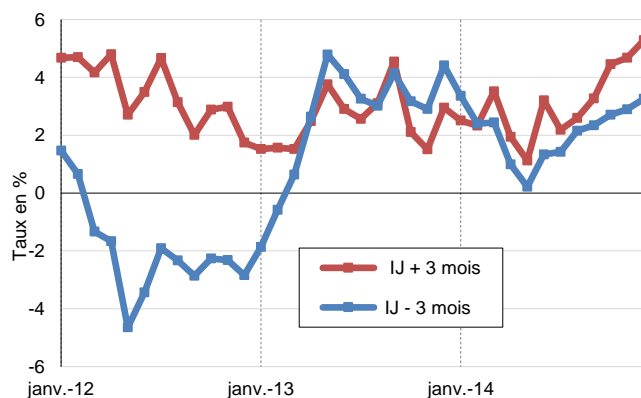
### Progression importante des versements d'indemnités journalières maladie

Les versements d'**indemnités journalières (IJ)** au régime agricole ont fortement augmenté en 2014 par rapport à l'année précédente (+15,8 %).

Cette hausse traduit surtout la mise en place, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014, d'indemnités journalières maladie pour le régime des non-salariés agricoles. Leurs versements ont atteint 42,5 millions d'euros sur l'année 2014.

La progression des dépenses d'indemnités journalières maladie des salariés agricoles reste forte en 2014 : +4,2 %. Cette hausse est tirée par les indemnités journalières de plus de 3 mois, en croissance de +5,3 %.

Graphique 5: Evolution des IJ maladie des salariés agricoles



Données en année complète mobile corrigées des jours calendaires

Source MSA

**Sigles cités :** ACM : Année Complète Mobile ; ALD : Affection de Longue Durée ; FMT : Forfait Médecin Traitant ; IJ : Indemnités Journalières ; LPP : Liste des Produits et des Prestations ; MPA : Majoration Personnes Agées ; ONDAM : Objectif National des Dépenses d'Assurance Maladie

Contact : Sabrina Hidouche - DERS Prestations maladie – [hidouche.sabrina@ccmsa.msa.fr](mailto:hidouche.sabrina@ccmsa.msa.fr)

Télécharger les données au format Excel :

## Économie de la santé : Les remboursements de soins en cliniques

### Les montants remboursés pour des soins effectués en cliniques baissent en 2014

Les montants remboursés par le régime agricole pour des soins effectués en cliniques s'élèvent à 767 millions d'euros en 2014, en recul de -1,3 % par rapport à 2013. Le repli s'observe au régime des non-salariés agricoles (- 2,3 %) tandis que les dépenses sont en légère hausse au régime des salariés agricoles (+0,3 %).

Au dernier trimestre 2014, la diminution des frais de séjours en chirurgie se poursuit mais ralentit par rapport aux mois précédents. L'évolution des frais de séjour en chirurgie s'établit à -3,2 % fin décembre après - 3,8 % fin septembre (sur 12 mois glissants). Ce poste de dépenses reste néanmoins le principal contributeur du recul des dépenses de cliniques.

A l'inverse, les frais de séjours en médecine et en dialyse sont en hausse de +2,0 %, freinant ainsi la baisse des dépenses de cliniques.

Après une forte croissance observée depuis plusieurs années, les frais d'hospitalisation à domicile baissent de -5,6 % en 2014. Cette rupture de tendance, amorcé au 2e semestre 2014, ne s'explique pas par une diminution du nombre de patients du régime agricole pris en charge. Celui-ci augmente en effet de + 2,3 % sur un an.

Le fort recul des remboursements de médicaments facturés en sus des séjours s'accélère quel que soit le régime. Cette tendance à la baisse s'observe depuis mars 2014 date à laquelle certains médicaments, notamment ceux à base d'érythropoïétine, ne sont plus facturables en sus des séjours mais inclus directement dans les tarifs des séjours. L'évolution à fin décembre 2014 est de -10,8 % contre +2,1 % fin mars 2014.

Les frais de séjours en soins de suite et de réadaptation (SSR) restent en légère baisse (- 0,6 % après - 1,2 % fin septembre) tandis que les frais de séjours en psychiatrie progressent de +3,1 % par rapport à 2013.

**Tableau 3 : Les montants remboursés par le régime agricole pour les soins en cliniques en 2014**

|   | Régime Agricole      |                          | Non-Salariés         |                          | Salariés             |                          |
|---|----------------------|--------------------------|----------------------|--------------------------|----------------------|--------------------------|
|   | Evolution ACM (en %) | Contribution (en points) | Evolution ACM (en %) | Contribution (en points) | Evolution ACM (en %) | Contribution (en points) |
| <b>TOTAL CLINIQUES</b>                                  | <b>-1,3%</b>         | <b>-1,3</b>              | <b>-2,3%</b>         | <b>-1,5</b>              | <b>0,3%</b>          | <b>0,1</b>               |
| <b>MCO</b>  | <b>-1,7%</b>         | <b>-1,4</b>              | <b>-2,6%</b>         | <b>-1,4</b>              | <b>0,0%</b>          | <b>0,0</b>               |
| <b>Frais de séjours et de soins</b> (hors liste en sus) | <b>-1,4%</b>         | <b>-1,0</b>              | <b>-2,4%</b>         | <b>-1,1</b>              | <b>0,2%</b>          | <b>0,1</b>               |
| dont Médecine + dialyse                                 | 2,0%                 | 0,5                      | 1,5%                 | 0,2                      | 2,8%                 | 0,3                      |
| dont Chirurgie  | -3,2%                | -1,2                     | -4,3%                | -1,0                     | -1,3%                | -0,2                     |
| dont HAD  | -5,6%                | -0,3                     | -7,5%                | -0,2                     | -1,5%                | 0,0                      |
| <b>Liste en sus</b>                                     | <b>-3,2%</b>         | <b>-0,4</b>              | <b>-3,9%</b>         | <b>-0,3</b>              | <b>-1,8%</b>         | <b>-0,1</b>              |
| dont Médicaments en sus                                 | -10,8%               | -0,4                     | -11,7%               | -0,3                     | -9,5%                | -0,1                     |
| <b>SSR</b>  | <b>-0,6%</b>         | <b>-0,1</b>              | <b>-2,1%</b>         | <b>-0,2</b>              | <b>1,9%</b>          | <b>0,1</b>               |
| <b>PSY</b>  | <b>3,1%</b>          | <b>0,1</b>               | <b>5,5%</b>          | <b>0,1</b>               | <b>1,5%</b>          | <b>0,0</b>               |

Source : MSA

Sigles cités : ACM : année complète mobile ; HAD : hospitalisation à domicile ;

MCO : médecine, chirurgie, obstétrique ; PSY : psychiatrie ; SSR : soins de suite et de réadaptation.

Contact : Audrey HENGEL - DERS Prestations maladie – [hengel.audrey@cmsa.msa.fr](mailto:hengel.audrey@cmsa.msa.fr)

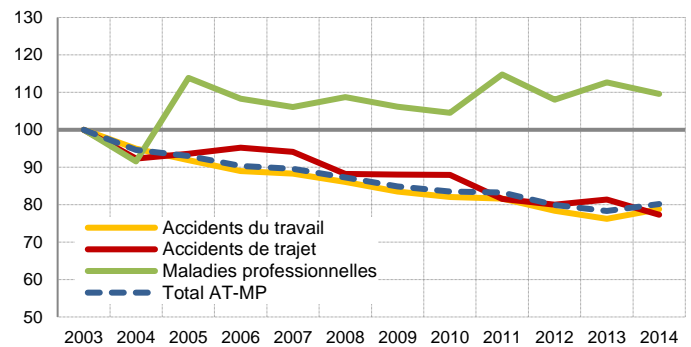
**Télécharger les données au format Excel :**

# Accidents du travail des salariés agricoles

## Hausse du nombre d'Accidents du travail et de Maladies Professionnelles (ATMP) avec arrêt en 2014

Le nombre d'ATMP avec arrêt s'élève à 43 300 en 2014, soit une hausse de +2,4 % par rapport à 2013. Cette évolution rompt la tendance à la baisse de long terme. Cependant, le nombre d'ATMP avec arrêt en 2014 reste au niveau de 2012. La rupture de tendance provient de l'augmentation de +3,4 % du nombre d'accidents du travail qui représentent 87% des ATMP avec arrêt. Le nombre d'accidents de trajet continue de diminuer (-4,9%). Le nombre de maladies professionnelles baisse en 2014 (-2,7%), après une hausse de +6,0% en 2013.

## Graphique 1 : Evolution du nombre d'ATMP avec arrêt 2003=100



Source : MSA

## Envolée du nombre de jours indemnisés en 2014

En 2014, 3,42 millions de jours ont été indemnisés, quel que soit la date de survenue de l'ATMP, soit une hausse de +5,3 % par rapport à 2013. Ce nombre de jours indemnisés se retrouve au-dessus du niveau de 2003, malgré la baisse continue du nombre d'ATMP.

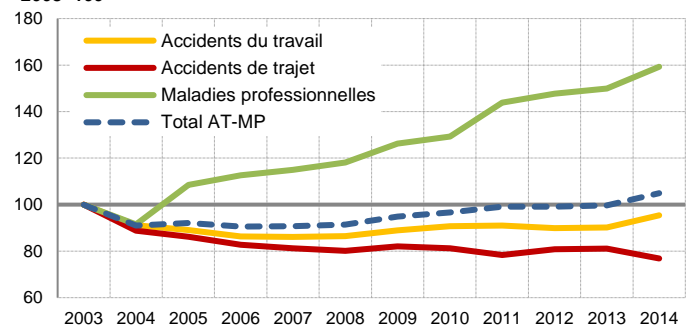
Cette tendance est due, d'une part à la poursuite de la forte hausse du nombre de jours indemnisés pour les maladies professionnelles (+6,2 %), et d'autre part à l'augmentation de nombre de jours indemnisés pour les accidents du travail (+5,9 %).

En revanche, le nombre de jours d'arrêt des accidents de trajet diminue de -5,2 % en 2014.

Le dynamisme de l'emploi agricole en 2014, notamment dans les secteurs de la culture et de l'élevage, explique, en partie, la hausse du nombre d'indemnisés journalières. En effet, le nombre de jours indemnisés pour des nouveaux ATMP (avec un premier

paiement en 2014) augmente de +4,4 %. Le nombre de jours indemnisés pour des anciens ATMP augmente également, (+6,5 %). Ceux-ci ont par ailleurs une durée moyenne supérieure de 8 jours à la durée moyenne de l'année précédente.

## Graphique 2 : Evolution du nombre de jours indemnisés 2003=100

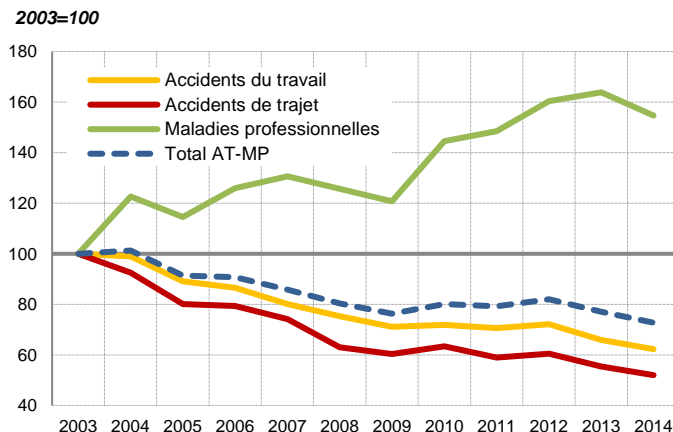


Source : MSA

## Baisse du nombre d'ATMP graves non mortels en 2014

Les ATMP graves reculent de -5,6 % en 2014 (5 700 ATMP graves). Les maladies professionnelles avec une incapacité permanente (IPP) se replient également de -5,6 % alors qu'elles augmentaient depuis 2009. Dans le même temps, la baisse des nouveaux accidents du travail et de trajet donnant lieu à IPP se poursuit, avec des évolutions respectives de -5,5 % et -6,2 % sur un an.

## Graphique 3 : Evolution du nombre d'ATMP graves non mortels 2003=100



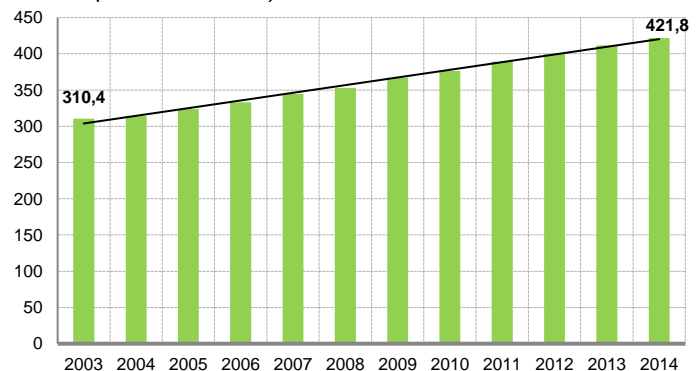
Source : MSA

## Hausse du montant des prestations ATMP en 2014.

La hausse de +2,5 % du montant des prestations ATMP s'explique par le dynamisme des indemnités journalières (+7,9 % avec 151 M€) et la progression du montant des prestations d'incapacité permanente (+1,0 % avec 245 M€). Cette forte hausse compense la baisse du montant des prestations de soins de ville (-0,1 % avec 29 M€ millions d'euros) en lien avec les mesures d'économies et la diminution du nombre d'ATMP.

## Graphique 4 : Evolution du montant des trois principales prestations ATMP\*

Montant (en millions d'euros)



Source : MSA

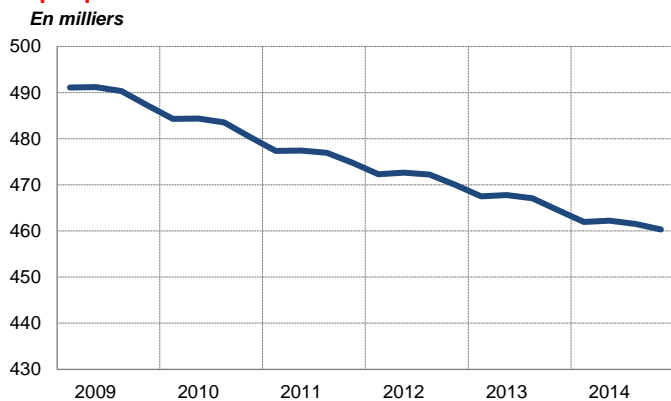
\*soins de ville, Indemnités journalières, incapacité permanente

Sigles : ATMP : Accident du travail et Maladie Professionnelle ; IPP : Incapacité Permanente Partielle

Contact : Karine Danthez- DERS Prestations Retraite- Famille- ORPA- AT - [karine.danthez@ccmsa.msa.fr](mailto:karine.danthez@ccmsa.msa.fr)

## Accidents du travail des non-salariés agricoles

**Graphique 1 : Evolution du nombre de chefs affiliés à l'ATEXA**



Source : MSA

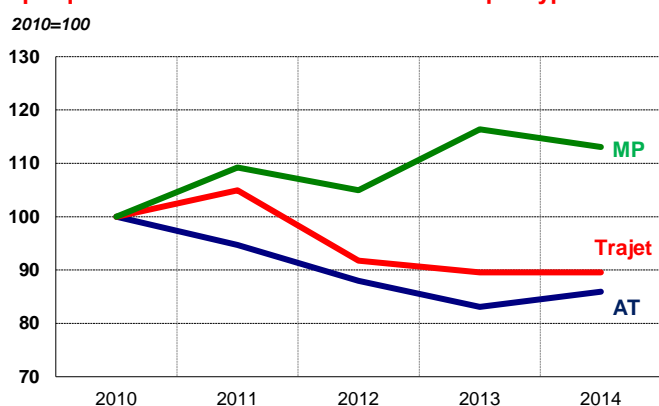
### Baisse du nombre d'affiliés à l'ATEXA

Avec 558 724 affiliés tous statuts confondus en métropole, la baisse du nombre d'affiliés au cours de l'année se poursuit en 2014 (-1,1 %).

L'effectif de chefs d'exploitations, qui représente 90% des affiliés au régime, baisse de -0,9 % en 2014. Les effectifs de conjoints et d'aides familiaux baissent respectivement de -5,3 %, de -9,4 % par rapport à 2013. Le nombre de cotisants solidaires augmente quant à lui de +0,4 %.

Parmi les principaux secteurs, les chefs d'exploitations des élevages bovins lait et viande représentent 30% des affiliés (135 407). Avec respectivement 17% et 13% des affiliés, viennent ensuite le secteur des cultures céréalières et industrielles et le secteur des polycultures et polyélevages.

**Graphique 2 : Evolution du nombre d'ATMP par type**



Source : MSA

### Hausse du nombre d'accidents du travail, baisse du nombre de maladies professionnelles

Avec 22 032 accidents du travail et maladies professionnelles survenus et reconnus, les ATMP progressent de +4,3 % en 2014. Si les accidents de travail (19 546) augmentent de +3,5 %, les accidents de trajet restent stables (163 accidents). Après une année de forte hausse, les maladies professionnelles diminuent de -2,8 % pour s'établir à 1 712.

Entre 2010 et 2014, le nombre d'accidents du travail diminue de -14,0 % et le nombre d'accidents de trajet de -10,4%. Quant au nombre de maladies professionnelles déclarées, il augmente de +13,1 % entre 2010 et 2014.

**Tableau 1 : Réalisations comptables**

| En M€                   | 2013  | 2014  | Evolution |
|-------------------------|-------|-------|-----------|
| Soins de santé          | 14,54 | 14,07 | -3,2%     |
| Indemnités journalières | 41,58 | 43,2  | 3,9%      |
| Etablissements          | 14,78 | 33,43 | 126,2%    |
| Rentes                  | 25,53 | 29,65 | 16,1%     |

Source : MSA

### Hausse des prestations, baisse des cotisations

En 2014, les montants des prestations sociales versées par la branche ATEXA ont augmenté de +24,8% :

- Le montant des soins de ville baisse de -3,2 %
- le montant des rentes progressent de +16,1 % (montée en charge du régime)
- les indemnités journalières sont en hausse de +3,9 %
- le montant notifié au régime agricole des prestations exécutées en établissements augmente de +126,2 %. Cette hausse s'explique par la modification de la répartition des charges des établissements à tarification administrative

Le rendement des cotisations diminue de -0,3 %, en raison de la stabilité du montant de la cotisation forfaitaire et de la baisse des effectifs.

**Sigles cités :** ATEXA : Accident du travail des exploitants agricoles **ATMP** : Accidents du travail, Accidents de trajet et Maladies Professionnelles

**Contact :** Sébastien Odiot- DERS Prestations Retraite- Famille- ORPA- AT - 01 41 63 73 85 – [odiot.sebastien@ccmsa.msa.fr](mailto:odiot.sebastien@ccmsa.msa.fr)

MSA Caisse Centrale Direction des Etudes, des Répertoires et des Statistiques  
 Les Mercuriales Responsable de la publication, Alain PELC - [pelc.alain@ccmsa.msa.fr](mailto:pelc.alain@ccmsa.msa.fr)  
 40 rue Jean Jaurès Responsable Mission Synthèses, David FOUCAUD - [foucaud.david@ccmsa.msa.fr](mailto:foucaud.david@ccmsa.msa.fr)  
 93647 Bagnolet cedex Rédacteurs :V. GUERIN, S. HIDOUCHE,- A. HENGEL, K. DANTHEZ, S. ODIOT  
 Mise en forme : Michèle LALLAOURET  
 Diffusion : Claudine GAILLARD – [gaillard.claudine@ccmsa.msa.fr](mailto:gaillard.claudine@ccmsa.msa.fr)  
 –Mireille MEDELICE – [medelice.mireille@ccmsa.msa.fr](mailto:medelice.mireille@ccmsa.msa.fr)

